Office de Tourisme du Pays Lédonien
Assemblée Générale Ordinaire

29 février 2024 - 2 ème convocation

Lons-le-Saunier – CarCom

Compte-rendu

Étaient présents : Jean-Philippe RAMEAU, Président – Roland ROCHET – Sophie MEYER – Nicole PARAISO - Maryse PICARDAT – Serge MOREAU – Mathilde PETON – Bastien GOUX – Marie-José SAIVE – Franck MOURIER - Muriel POUGET – Claude THOMAS – Sylvie PROST – Philippine GRANDJEAN.

Assistaient en distanciel via Zoom : Michel ESSEVAZ (Valvital)

Étaient excusés ayant donné un pouvoir ou non : Mme de LAGUICHE (pouvoir) – Jacqueline PROST (pouvoir) – Pauline BADIN – Christelle BAILLY – Arnaud LAVRUT (pouvoir) - Christian BARAUX (pouvoir) - Eric DRIGUEZ (Casino Joa) – Nathalie ESTAVOYER (pouvoir) – Frédérique SIMON – Corinne PASCOA (pouvoir) – Frtuitière des Coteaux de Seille (pouvoir) – Nicole VUILLAUME (pouvoir) – Andrée BAILLY (pouvoir).

Participaient à la réunion : Charlotte VIOLOT (Mazars) - Clovis TARDY – Christelle CRETIN – Christelle THIEBAUD – Mélanie CUYNET – Fanny DEPAYE - Dominique BRUNET.

Le Président ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire 2023 en 2024 de l'Office de Tourisme du Pays Lédonien. Il précise qu'il s'agit de la deuxième convocation de l'assemblée générale ordinaire, le quorum n'ayant pas été atteint pour la première.

1 – Rapports moral et d'activités 2023 :

Jean-Philippe RAMEAU donne lecture de son rapport moral

L'année 2023 marque un retour à une fréquentation équivalente à celle de la période pré-covid comme vous le verrez dans les chiffres qui vont vous être présentés.
Je voudrais tout d'abord remercier l'ensemble de l'équipe pour son professionnalisme et son investissement
Cette année est marquée par l'élaboration de la convention triennale d'objectifs et de moyens qui a été votée en conseil communautaire. Cette convention nous engage dans des objectifs d'accueil et d'information auprès des visiteurs sous le prisme de la qualité. Cette nouvelle convention nous garantit un budget qui après 2 années de léger déficit nous permet d'envisager le retour à des exercices bénéficiaires nécessaires au bon fonctionnement de l'office et des possibilités d'investissement comme je m'y étais engagé lors de la précédente AG.
Au cours de l'année un effort particulier a été fait afin d'augmenter le CA des prestations proposées par l'OT : boutique, visites guidées, visites groupe, ballade vigneronne. L'augmentation est significative. Il nous faudra continuer dans cette voie en 2024. Le bilan d'activité qui vous sera présenté permet de souligner la reprise de ces activités.
Pour 2024 il s'agira de conforter la qualité de l'accueil et des prestations proposées par l'équipe. Nous continuerons à défendre un tourisme doux

respectueux de l'environnement et qui correspond aux aspirations des touristes qui viennent sur notre territoire.
Nous allons mettre en place des visites environnementales dans des lieux emblématiques : Parc des Bains, Réserve naturelle de Mancy, site de l'ermitage et de St Etienne de Coldres, château du Pin… en coopération avec les associations locales.
L'activité touristique permet à ECLA d'enregistrer une augmentation spectaculaire du produit de la taxe de séjour qui atteint environ 120 k€ contre 59500 € en 2021 et 95 K€ en 2022. Ceci s'explique par le retour des touristes après les années de pandémie mais aussi par l'optimisation de la collecte de cette taxe de séjour grâce à la mise en place du nouveau logiciel de gestion de la taxe.
Le tourisme participe de l'attractivité du territoire. Pour cette raison nous avons sollicité les entreprises (hors tourisme) du bassin afin de leur apporter notre expertise, comprendre leurs besoins pour développer des actions communes. Pour cela une fiche de procédure d'accueil et d'information a été réalisée en collaboration avec les entreprises regroupées au sein d'AlonsZI.
La situation financière est saine, fort heureusement, nos fonds propres et notre trésorerie nous permettent d'envisager l'avenir sereinement.
Le personnel est stabilisé avec la pérennisation du mi-temps qui nous est nécessaire pour remplir les conditions de notre agrément. Une convention va être signée avec le Carcom qui embauchera Fanny Depaye à plein temps et nous la mettra à disposition pour ce mi-temps.
Le nombre d'adhérents se stabilise autour du nombre de 200 répartis sur un territoire assez vaste au-delà de l'agglomération elle-même.
Je vais maintenant laisser la parole à l'équipe qui va vous présenter le bilan des activités de l'OT pour 2023. Merci

Le Président passe la parole à l'équipe qui présente un PowerPoint détaillant le rapport d'activités.

Chacun, tour à tour, présente une partie de l'ordre du jour.

Le document présenté est en pièce jointe

A l'issue de la présentation par l'équipe, le Président demande s'il y a des questions dans l'assemblée.

Le Président met au vote :

Le rapport moral et d'activités 2023 :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : unanimité des présents et des représentés

Le rapport moral et d'activités 2023 de l'Office de tourisme est adopté et quitus est donné.

2 – Rapport financier 2023 :

Jean-Philippe RAMEAU passe la parole à Charlotte VIOLOT du cabinet MAZARS qui présente le rapport financier 2023.

Mme Violot présente les ressources de l'association en 2023.

Cette dernière explique que les chiffres sont l'exact reflet de ce qui a été évoqué dans le rapport d'activités.

Les ressources associatives sont restées stables (tant la subvention d'ECLA que la subvention du Casino Joa dans le cadre de la DSP).
Elle détaille les produits variables, tant au niveau des ventes de marchandises que des prestations et note qu'ils sont en hausse de 4,7%.

Au niveau de la boutique la marge est de 39%.

Les charges sont maîtrisées.
Les charges de personnel subissent mécaniquement une hausse, notamment par une année pleine de charges sociales suite à la période Covid-19.
L'effectif s'élève à 4 ETP et 0,65 ETP saisonnier directement employé par la structure.

Le résultat de l'exercice est légèrement déficitaire à – 10 733 €, soit très en deçà de ce qui avait été voté au budget prévisionnel (à savoir – 26 000 €).

Le bilan montre une trésorerie consolidée, des fonds propres de l'ordre de 104 000 €, soit 1/3 d'une année de plein exercice.

Le Président précise à ce stade que la négociation de la convention d'objectifs et de moyens avec ECLA pour les années 2024-2026 permettra d'envisager dès 2024 un retour aux bénéfices.

Le document présenté est en pièce jointe

A l'issue, le Président met au vote :

Le rapport financier 2023 :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : unanimité des présents et des représentés

Le rapport financier 2023 de l'Office de tourisme est adopté et quitus est donné au comptable et au trésorier.

3 – Projet de budget 2024 :

Roland ROCHET, Trésorier, présente le projet de budget pour 2024.
Le Trésorier présente les postulats :

Prévisions abstraction faites des conditions sanitaires
Chiffres établis avec pour référence 2022.
Inflation ?
Augmentation des salaires (conv, collective + coup de pouce de fin 2022).
Confirmation embauche un agent à mi-temps (classement O.T.)
Prise en compte de la dotation pérennisée d'ECLA.
Dotation CASINO à taux plein.
Relance activité visites groupes et individuelles.

Il donne lecture du projet, tant en recettes qu'en dépenses.

Le projet de budget prévoit un résultat positif de 14 000 €.

Le document présenté est en pièce jointe

Le Président met au vote le projet de budget 2024 :

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : unanimité des présents et des représentés
Le projet de budget 2024 de l'Office de tourisme est adopté.

4 – Projets 2024 :

L'équipe présente ensuite une série de projets pour 2024.

Le document présenté est en pièce jointe

5 – Elections :

Le Président indique que deux postes sont à pourvoir compte tenu :

- de la création de deux postes lors de la modification des statuts lors de l'assemblée générale extraordinaire du 21 février 2023 : 1 poste reste à pourvoir.
- de la démission d'Ilona Puget : 1 poste reste à pourvoir

Deux candidatures sont constatées :

- Michel ESSEVAZ, Directeur d'exploitation chez Valvital qui chapeaute par intérim les Thermes Lédonia (M. ESSEVAZ qui assiste en visioconférence à la réunion se présente et redit son intérêt pour siéger au conseil d'administration de l'Office de tourisme)
- Bastien GOUX, Administrateur du CarCom qui se présente également

Le Président demande s'il y a d'autres candidatures et si quelqu'un souhaite un vote à bulletin secret.

Il met au vote les candidatures pour intégrer le conseil d'administration :

Candidature de Michel ESSEVAZ :

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : présents et représentés

Michel ESSEVAZ est élu au Conseil d'administration de l'Office de Tourisme

Candidature de Bastien GOUX :

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : présents et représentés

Bastien GOUX est élu au Conseil d'administration de l'Office de Tourisme

Le nouveau Conseil d'administration de l'Office de Tourisme au 29 février 2024 se

compose comme suit :

Prenom	Nom	Fonction
Jean-Philippe	**RAMEAU**	Président
Nicole	**PARAISO**	Vice-Présidente
Sophie	**MEYER**	Secrétaire
Roland	**ROCHET**	Trésorier
Jérôme	**CORDELLIER**	Administrateur
Franck	**MOURIER**	Administrateur
Michel	**ESSEVAZ**	Administrateur
Bastien	**GOUX**	Administrateur
Mathilde	**PETON**	Administratrice
Serge	**MOREAU**	Administrateur
Eric	**DRIGUEZ**	Administrateur
Jean-Paul	**THOMAS**	Administrateur

bureau
milieu économique "hors tourisme"

Christian	BRUCHON	sympathisant

6 – Questions diverses :

Madame Pouget souhaite avoir des assurances sur la saison thermale à venir.

Monsieur Essevaz répond qu'effectivement la saison 2023 a été impactée par des mauvaises analyses d'eau thermale, qui ont entraîné une fermeture des thermes en pleine saison. Ces incidents sanitaires sont évidemment incertains et difficiles à gérer.

Il assure que les autocontrôles en 2024 seront multipliés par 4.

Madame Pouget revient sur la façon dont les curistes ont été prévenus, par simple mail.

Monsieur Essevaz admet une situation pénible, également pour ses équipes.

Madame Peton indique que la fermeture des thermes a permis une autre forme de commercialisation des de la Résidence des thermes. Par contre les propriétaires individuels ont été impactés.

L'ordre du jour étant épuisé, Jean-Philippe RAMEAU clôt l'assemblée générale ordinaire et invite les participants au verre de l'amitié.